

La Voix du Quartier

Site : www.gazelle-routeduzes.fr

Email : comitegazelle@yahoo.fr

Adresse postale : Impasse Source du Briquet - Chemin de Calvas - 30000 Nîmes

N° 27 - Novembre 2011



L'éditorial

Assemblée Générale à nouveau en horaire d'hiver

L'Assemblée Générale cette année aura lieu début décembre, et comme l'année précédente, le vendredi soir, afin de libérer le week-end pour les familles. Nous encourageons tous les habitants à y participer, car « votre » comité de quartier a besoin de vous tous, de votre soutien, de vos suggestions, de votre participation pour animer l'ensemble de la vie du quartier, pour rencontrer et poursuivre nos actions auprès des élus.

Nous invitons tous ceux qui le souhaitent et disposent d'un peu de temps libre à faire partie du Conseil d'Administration, où chaque année 1/3 des 21 membres est renouvelé. Rejoignez-nous et vous pourrez animer des commissions chargées de répondre aux demandes des habitants et organiser rencontres et sorties pour les habitants de notre quartier. Cette année, en mars, deux de nos adhérents ont fait une présentation sur les « Murs en Garrigue » que les participants ont bien appréciée. La Rando Garrigue en avril ainsi que la « Faîtes de la Musique » ont connu comme par le passé un réel succès.



A ne pas oublier le démarrage au Mazet de l'atelier « Arts Plastiques » qui recueille un enthousiasme certain depuis le début Octobre et l'Accueil des nouveaux habitants avec lesquels nous avons partagé le verre de l'amitié le 14 octobre dans la salle municipale.

Enfin je voudrais insister sur le privilège que représente le Jardin du Mazet de notre quartier. Il est important que ce « paradis » cher aux jeunes enfants et lieu de convivialité pour les habitants, soit protégé et respecté de tous.

E. Gaillard

A vos agendas !

ASSEMBLEE GENERALE

Quand ?

**Vendredi 9 Décembre
2011 de 18h45 à 20h00**

Où ?

**Salle protestante,
rue Ambroise Croizat**

**L'assemblée sera
suivie d'un débat avec
les élus**

S'INFORMER pour AGIR

www.gazellerouteduzes.fr

**La Voix du Quartier
paraît 2 fois par an**

Atelier Arts Plastiques = Une rentrée en couleurs ...



Alors que le jardin de la Gazelle se paraît de ses couleurs d'automne en ces premiers jours d'octobre, d'autres palettes se déploient au Mazet. Un petit groupe de fidèles s'y réunit en effet, tous les lundis de 14h30 à 16h30, plein d'un enthousiasme éclatant de couleurs et de traits divers, de la copie de petits maîtres à la création graphique plus contemporaine.

Ce loisir, proposé gratuitement aux adhérents du Comité de quartier, se pratique sous la férule compétente et bénévole de Roselyne Arion, professeur d'arts plastiques sous toutes ses formes : fusain, gouache, huile, aquarelle, désireuse de transmettre ses talents et compétences.

Souhaitons longue vie et succès d'expositions à cette nouvelle activité en attendant d'autres suggestions d'animation volontaire : boutis, patchwork, tricotage, toutes très conviviales et bien dans le goût du jour.

V.Camboulives

Circulation et déplacements



Tous les habitants du quartier des 3 PONTS peuvent constater que, depuis plusieurs années, la densité de la population a augmenté, ce qui suppose, concernant les déplacements, des besoins supplémentaires, en l'occurrence collectifs.

Déjà, en juin 2009, M. W.PORTAL (NIMES-Métropole) adressait une lettre au Comité de Quartier au sujet de la desserte de la ligne 7C MASSILLAN-DAGUET indiquant que ses services étudiaient les possibilités d'amélioration, suite aux propositions de modification de tracé qui lui avaient été faites.

Un rendez-vous avec Nîmes Métropole, pour exposer plus en détails cette proposition, ainsi que le prolongement de la ligne D vers Massillan est prévu le 18 novembre 2011.

G.Maubernard

Installation de bancs et d'abris bus



A l'heure où la municipalité fait en sorte que l'on utilise au maximum les transports en commun, nous pensons que l'utilisation de bancs et d'abris bus, à certains arrêts, seraient très appréciés des usagers et une incitation supplémentaire à utiliser les bus.

Le Comité de Quartier a répertorié les arrêts de bus où il serait utile d'installer des bancs, de plus à certains arrêts les voies sont très larges et il serait possible d'implanter des abris-bus (sur au moins un côté).

En attendant l'installation d'abris-bus après négociation avec J.C.Decaux, nous demandons à la mairie la pose de quelques bancs. De tels travaux sont rapidement réalisables et peu onéreux par rapport aux travaux du centre ville !

G.Raynal

Le Parc naturel sur les Terres de Rouvières



Le 16/8/2004, le collectif pour la réhabilitation des SOURCES, proposait à la municipalité Nîmoise, la création d'un parc naturel sur les TERRES DE ROUVIERE. Par la suite, un plan d'aménagement détaillé était établi et recevait l'adhésion de l'association SAUVE GARRIGUE.

A plusieurs reprises le Maire de Nîmes affirmait son opposition à toute urbanisation de ce site de GARRIGUE très convoité. Egalement, à plusieurs reprises le Maire de Nîmes a pris à son compte notre projet de Parc et nous savons que l'acquisition de ce terrain de 50 hectares, propriété de l'Armée, devrait se concrétiser avant la fin de l'année 2011.

Les aménagements devraient consister en premier lieu à :

- La réhabilitation et l'aménagement des 3 SOURCES
- L'établissement d'une vaste mare de 2 ou 3 hectares sur l'actuelle dépression naturelle au Nord du MAS de ROUVIERE
- Le débroussaillage sélectif afin de favoriser le développement des arbres existants (pins, cades, micocouliers, oliviers et autres feuillus.)
- La création de sentier botanique
- L'aménagement de la SOURCE (pérenne) SANGLIER sur le vallon du ROSSIGNOL, parcelle municipale mitoyenne des TERRES de ROUVIERE

Ce site ainsi aménagé comptera 5 sources et c'est la raison pour laquelle nous proposons de l'identifier : PARC des SOURCES.

Le collectif renouvelle sa proposition : Il serait bon que les comités de QUARTIER, et en premier lieu, les comités de Quartier de GARRIGUE manifestent leur position en faveur de ce Parc par des courriers adressés au Maire, par des articles de presse, par des contacts avec les élus de façon à démontrer que la population Nîmoise est très favorable à cette création, mais également pour que nous soyons, sinon associés, du moins consultés pour les travaux d'aménagements.

Avec l'appui et la bonne volonté de tous, ce Parc Public peut devenir une réalisation exceptionnelle, offrant de multiples activités à la population, très proche de la zone urbaine, et déjà desservie par les transports en commun.

Face aux avides intérêts des promoteurs bétonneurs, sauvons la GARRIGUE NÎMOISE par la création du PARC des SOURCES.

Pour le collectif pour la réhabilitation des Sources,

G.Gareli



Parking pour accéder aux commerces du quartier

Il est important de faire vivre les commerçants du quartier. Or les parkings pour les véhicules des clients sont peu nombreux.

La possibilité de mettre en place un nouveau parking au bas de la rue du Jeu de Boules est une piste proposée par nos commerçants.

Nous allons faire part de cette idée aux autorités.

Encore faudrait-il que les habitants acceptent de marcher environ 100 mètres pour accéder aux commerces, comme ils le font à partir des parkings des grandes surfaces !

E.Gaillard

Assainissement non collectif

Les diagnostics

Au 10 Octobre 2011, sur NÎMES métropole, 8414 installations ont été diagnostiquées soit environ 85% des recensées. Sur ce total, 67% sont déclarées satisfaisantes (note inférieure à 9). Sur les 33% d'insatisfaisantes (note supérieure à 9), 341 sont considérées "points noirs". Ces dernières peuvent bénéficier d'une subvention de l'agence de l'eau d'un montant de 2600€ pour la rénovation. En faire la demande auprès du SPANC.

Depuis Juillet, le SPANC s'est pourvu en personnel pour effectuer lui-même les diagnostics et contrôles de bon fonctionnement. Le contrat de sous-traitance avec la SAUR a donc pris fin.

Les contrôles de bon fonctionnement

Ils vont commencer. Le SPANC prévoit d'effectuer 1000 à 1200 contrôles par an, soit un contrôle de chaque installation tous les 8 ans. Le financement est prévu par une taxe annuelle de 13€ ajoutée sur les factures d'eau.

Les critères d'appréciation de fonctionnement seront les mêmes que pour les diagnostics.

Fréquence de vidange des fosses

Les fosses doivent être vidangées tous les 4 ans. Un justificatif sera demandé par les contrôleurs.

Notation des installations

La grille d'évaluation des installations d'assainissement non collectif en vigueur depuis NOVEMBRE 2008 sera prochainement consultable sur notre site. Il s'agit des notes attribuées à chaque critère d'évaluation lors des diagnostics et des contrôles.

Jean-Noël Picard

Avez-vous votre carte de membre du comité de quartier ?

Le nombre fait notre force. Notre comité ne vit et n'agit que sur ses ressources humaines et financières propres à l'exception des 750€ et 160€ de la Ville et du Conseil Général. Il a donc besoin du soutien massif des habitants, à commencer par votre adhésion/cotisation à 10 €.par famille, pour une année.

Adhérer au Comité de Quartier c'est le soutenir dans ses actions et participer à la vie de votre quartier.



Pour adhérer, retourner ce coupon à : Comité Gazelle, Impasse Source du Briquet, Chemin de Calvas 30000 Nîmes avec un chèque de 10€ libellé à l'ordre du Comité de la Gazelle

NOM :PRENOM :

Adresse :

Tel :Email :

...

Souhaite participer à la commission suivante :

- Animation, fêtes
- Information, communication
- Assainissement, incendie, hydraulique
- Circulation, transport, sécurité

